

DELIBERATION du **CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du
JEUDI 19 JUN 2025

Nombre de membres :

Afférents au conseil municipal : **19**

En exercice : **18**

Date de la convocation : **Jeudi 12 juin 2025**

Qui ont pris part à la délibération : **14**

Date d'affichage : **23 juin 2025**

Objet de la délibération :

50. Demandes de mise à disposition gracieuse de casemates dans le cadre de manifestations locales

Le jeudi 19 juin 2025 à 20 h 00, le conseil municipal de la Ville de MONTMEDY, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre LEONARD, Maire.

Présents : M. ADNET Yannick, Mme BON Evelyne, M. DUMONT Eric, Mme LEBRET Bernadette, M. LEONARD Pierre, M. MATHIEU Jérôme, M. PIERRE Bernard, Mme FOURRE Mélanie, Mme LAUNOIS Sylvie, M. LECRIQUE Yves, M. LEONARD Claude

Procurations :

Mme CORVISY Aurore donne procuration à M. PIERRE Bernard

M. LEROY Michel donne procuration à M. DUMONT Eric

Mme AARNINK GEMINEL Dominique donne procuration à M. LEONARD Pierre

Absents : M. KIPS Laurent, Mme BIGOT Carole, Mme PALMIERI Virginie

Excusés : Mme CORVISY Aurore, M. LEROY Michel, Mme AARNINK GEMINEL Dominique, M. BORD Jérôme

Secrétaire de séance : Mme LEBRET Bernadette

Dans le cadre des manifestations « Halloween à la Citadelle » et « Noël à la ruelle », organisées respectivement par M. MORDACCI du 31 octobre au 2 novembre et par les artisanes de la Ruelle le 3^{ème} week-end de novembre,

Il est demandé la mise à disposition ponctuelle des casemates 17, 19, 21, 23 et 25 à titre gracieux.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir voté et à l'unanimité :

VALIDE la mise à disposition gracieuse des casemates 17, 19, 21, 23 et 25 dans le cadre de ces deux manifestations

CHARGE le Maire d'accomplir toutes formalités en vue de l'exécution de la présente délibération.

Acte rendu exécutoire

après transmission à la sous-préfecture de VERDUN,

le 23 juin 2025 et publication ou notification

le 23 juin 2025

MONTMEDY, le 23 juin 2025

LE MAIRE,

Pierre LEONARD

Pour extrait certifié conforme,

MONTMEDY, le 23 juin 2025

LE MAIRE,

Pierre LEONARD